

Zoetis Canada Inc.  
16740 A. Transcanadienne  
Kirkland (Québec)  
H9H 4M7

T : 800-663-8888  
F : 800-597-8898  
zoetis.ca



27 mai 2024

À tous les intéressés,

## **Travail forcé dans les chaînes d’approvisionnement canadiennes en 2023**

Zoetis Canada Inc. (numéro d’entreprise 969588-5), dont l’adresse commerciale est le 16 740 Autoroute Transcanadienne, Kirkland (Québec) HJ9 2M5, Canada (**Zoetis Canada**), présente ici un rapport détaillant les actions entreprises au cours du dernier exercice financier pour prévenir et diminuer le risque de travail forcé ou de travail des enfants dans ses chaînes d’approvisionnement, dans le but d’honorer la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d’approvisionnement (Loi)*.

Ce rapport couvre la période comprise entre le 1<sup>er</sup> décembre 2022 et le 30 novembre 2023 (**Période du Rapport**). Par souci de commodité, Zoetis Canada peut aussi être désigné par « **nous** » dans la suite de ce rapport.

Il s’agit du premier rapport annuel soumis par Zoetis Canada.

D’autres entités du groupe Zoetis Inc. (**Zoetis**) sont également tenues de produire des rapports en vertu des lois sur les chaînes d’approvisionnement du Royaume-Uni, de l’Australie, de l’État de Californie (É.-U.), de la Norvège et de l’Inde.

### **Contexte**

Zoetis, meneur mondial de l’industrie de la santé animale, se spécialise dans la découverte, le diagnostic, la fabrication et la mise en marché de médicaments, de vaccins, de produits et services diagnostiques, de biodispositifs, d’examens génétiques et de produits en santé animale de précision. Notre société aux activités diversifiées propose des produits destinés principalement au traitement de huit espèces : les chiens, les chats et les chevaux (appelés ensemble « animaux de compagnie »), ainsi que les bovins, les porcs, la volaille, les poissons et les moutons (appelés ensemble « animaux d’élevage »). Ces produits se divisent en huit catégories : antiparasitaires, vaccins, produits dermatologiques, anti-infectieux, traitements contre la douleur et sédation, autres produits pharmaceutiques, diagnostics en santé animale et additifs alimentaires médicamenteux. Depuis plus de 70 ans, nous mettons au point des solutions novatrices pour prédire, prévenir, détecter et traiter les maladies animales, et soutenons ceux qui élèvent et soignent des animaux dans le monde entier – des éleveurs de bétail aux vétérinaires et aux propriétaires d’animaux de compagnie. Notre promesse, celle d’améliorer la santé et la qualité de vie des communautés au sein desquelles nous vivons et travaillons, prend racine dans notre conviction profonde que tous doivent être traités équitablement et avec respect. Chez Zoetis, notre objectif est de prendre soin du monde et de l’humanité en faisant progresser les soins aux animaux.

Nous sommes déterminés à faire valoir les droits de l’homme et la dignité de chacun; en ce sens, nous appuyons tous les efforts destinés à promouvoir et à protéger les droits de l’homme, et nous

nous opposons à l'esclavage moderne. Il est hors de question pour nous de tolérer le moindre abus des droits de l'homme dans le cadre de nos opérations ou de nos chaînes d'approvisionnement, et nous nous engageons à faire appliquer des politiques et des procédures d'atténuation du risque de pratiques d'esclavage moderne dans ces deux sphères d'activité.

Zoetis a travaillé dans ce but tout au long de la Période du Rapport.

## **Structure, opérations et chaînes d'approvisionnement de l'entité autrice du rapport**

### Structure

L'entité qui présente ce rapport est une filiale en pleine propriété de sa société mère, Zoetis Inc., qui possède des titres de participation inscrits au New York Stock Exchange et est la plus grande productrice de médicaments, de vaccins, de produits diagnostiques, de biodispositifs et de biens et services en génétiques en santé animale au monde (**Produits**).

Zoetis Canada a une présence commerciale au Canada :

- a. elle possède un établissement commercial au Canada ;
- b. elle conduit des affaires au Canada ;
- c. elle a possédé au moins 20 millions en actifs au Canada durant au moins l'un de ses deux plus récents exercices financiers ; et
- d. elle a généré au moins 40 millions en revenus pendant au moins l'un de ses deux plus récents exercices financiers.

### Opérations

Zoetis vend les Produits dans plus d'une centaine de pays. Au cours de la Période du Rapport, son réseau de fabrication comprenait 29 sites répartis dans 11 pays. Certains sites de fabrication sont annexés à des sites de recherche et de développement, ce qui nous permet d'élaborer et de tester de nouveaux produits avant d'amorcer leur production commerciale. La chaîne de fabrication et d'approvisionnement globale de Zoetis est alimentée par un réseau d'entreprises de fabrication en sous-traitance, au nombre de 109 en date du 31 décembre 2023.

Zoetis Canada est la branche « essentiellement commerciale » de Zoetis au Canada, où elle s'occupe de la vente, de la distribution, du marketing, du personnel et des opérations.

### Chaînes d'approvisionnement

Les chaînes d'approvisionnement de Zoetis sont composées :

- a. du réseau de fabrication de Zoetis, dirigé par Zoetis Inc. et ses filiales; et
- b. de divers fournisseurs locaux et internationaux.

Le réseau de fabrication de Zoetis est le principal fournisseur de Produits à Zoetis Canada.

L'entité qui présente ce rapport est assujettie aux politiques mondiales d'approvisionnement de Zoetis. En ce qui concerne son approvisionnement, Zoetis Canada s'appuie sur les politiques mondiales de conformité en matière d'esclavage moderne de Zoetis, qui compte par ailleurs une division de la Conformité et une équipe d'audit interne.

## Risques d'esclavage moderne dans le cadre des opérations et des chaînes d'approvisionnement de Zoetis

En nous appuyant sur les observations suivantes, nous croyons que nos opérations et chaînes d'approvisionnement sont à faible risque de comporter des pratiques d'esclavage moderne :

- Notre programme de gestion des risques d'entreprise est conçu pour relever les risques stratégiques propres à notre société et travailler à leur atténuation; jusqu'à maintenant, ce programme n'a jamais indiqué l'esclavage moderne comme étant l'un des risques notables dans les opérations ou les chaînes d'approvisionnement de Zoetis ;
- Nous avons mis en place pour notre personnel des politiques, des procédures et des formations relatives entre autres aux pratiques d'embauche, aux heures de travail et à la conduite en milieu de travail qui, à notre avis, diminuent ce risque au sein de notre entreprise ;
- Aucune occurrence d'esclavage moderne ou de violation des droits de l'homme n'a été signalée dans le cadre de nos opérations, chez nos fournisseurs ou dans nos chaînes d'approvisionnement par l'entremise de nos mécanismes de signalement ou de la ligne d'aide consacrée à l'éthique chez Zoetis ; et
- Notre surveillance continue des nouvelles de la sphère publique n'a jamais permis de relever de doutes concernant l'esclavage moderne ou des infractions aux droits de l'homme en lien avec nos fournisseurs ou nos chaînes d'approvisionnement.

### Actions entreprises pour réduire le risque d'esclavage moderne

Zoetis a mis en place les initiatives suivantes pour assurer la gestion responsable des relations de sa chaîne d'approvisionnement :

- **Politiques** : Nous nous engageons à faire le nécessaire afin que des cas de travail forcé, de travail des enfants ou de traite des êtres humains ne se produisent jamais dans le cadre de nos opérations ou dans nos chaînes d'approvisionnement. Nos politiques témoignent de cette détermination à agir de façon éthique et intègre dans le cadre de toutes nos relations d'affaires, ainsi qu'à mettre en place et à faire respecter des systèmes et des mesures de contrôles efficaces pour éviter toute occurrence de travail forcé, de travail des enfants ou de traite des êtres humains dans le cadre de nos opérations et dans nos chaînes d'approvisionnement. Nos politiques pertinentes en la matière incluent :
  - o [Politique globale relative aux droits de l'homme](#) : Cette politique résume les politiques et procédures mises en place pour atténuer le risque d'esclavage moderne dans le cadre de nos opérations (y compris notre Code de conduite, notre Énoncé de position des fournisseurs et nos Principes de conduite des fournisseurs), auxquelles tous les membres de notre personnel, nos sous-traitants et nos fournisseurs sont tenus de se conformer. Notre politique globale relative aux droits de l'homme stipule, entre autres, notre tolérance zéro à l'endroit de l'esclavage moderne, du travail des enfants, de l'esclavage et de la traite des êtres humains ; elle détaille également les exigences de gouvernance et de production de rapports qui nous aident à respecter nos engagements en matière de droits de l'homme.
  - o [Principes de conduite des fournisseurs](#) : Ces principes décrivent la conduite que nous attendons de la part de tous nos fournisseurs, fondée sur la conviction que des comportements et pratiques responsables servent à la fois les entreprises et la société dans son ensemble. On retrouve parmi ces principes notre position quant à l'esclavage moderne, qui défend notamment à nos fournisseurs de recourir au travail des enfants, au travail forcé, à la servitude pour dettes ou au travail forcé en milieu carcéral. Zoetis attend de ses fournisseurs qu'ils évaluent adéquatement ces risques auprès de leurs propres fournisseurs et chaînes d'approvisionnement afin d'adhérer aux principes de Zoetis en matière d'esclavage moderne.

- o [Énoncé de position des fournisseurs](#) : Cet énoncé présente nos attentes à l'endroit de nos fournisseurs, relativement au respect de nos Principes de conduite des fournisseurs.
- o [Code de conduite](#) : Notre code de conduite décrit notre façon de travailler et oriente nos décisions ; tous les membres du personnel, les sous-traitants et les tiers de Zoetis sont tenus de respecter ces normes. Le Code présente explicitement notre engagement à l'égard du respect des droits de l'homme; des formations à cet effet sont données à tous les nouveaux employés à l'embauche, et à intervalles réguliers aux employés déjà en poste.
- o [Principes anticorruption](#) : La corruption est un signal courant d'infractions potentielles aux droits de l'homme ; or, Zoetis s'engage à respecter les plus hautes normes de conduite éthique et intègre dans les affaires qu'elle mène à l'échelle mondiale. Ce document décrit notre position en matière de prévention et de condamnation de la corruption, qui est notamment en accord avec le *Foreign Corrupt Practices Act* des États-Unis, le *Anti-Bribery Act* du Royaume-Uni, ainsi que toutes les autres lois anticorruption en vigueur là où nous faisons affaire. Zoetis ne tolère aucune forme de corruption de la part de ses employés, de ses agents ou de ses consultants, ni de la part de toute personne ou entité agissant en son nom.
- **Vérification/contrôle diligent** : Zoetis choisit ses fournisseurs au moyen d'un processus d'évaluation et de vérification interne. Ce processus est conçu pour cibler des fournisseurs potentiellement à haut risque afin d'appliquer au besoin des mesures de vérification supplémentaires, une surveillance accrue ou d'autres contrôles.
- **Contrats** : Nos contrats types avec nos fournisseurs exigent d'eux qu'ils adhèrent à toutes les lois en vigueur, y compris celles portant sur le travail forcé, le travail des enfants, l'esclavage et la traite des êtres humains du pays ou des pays dans lesquels ils opèrent. Zoetis fait appliquer une politique de tolérance zéro à l'égard du travail forcé, du travail des enfants, de l'esclavage et de la traite d'êtres humains. Nous nous réservons donc le droit de cesser de faire affaire avec tout fournisseur que nous engageons s'il n'accepte pas de se conformer à nos politiques (énumérées ci-dessous), ou si nous constatons de sa part un manquement auxdites politiques ou des gestes inacceptables.
- **Formation** : Le programme d'éducation de Zoetis veille à ce que tous les membres du personnel aient accès par l'intranet à un site Web qui détaille les politiques mondiales de l'entreprise. Sur certains sujets, tous les employés de Zoetis (y compris les travailleurs occasionnels ou les contractants) doivent suivre annuellement une formation en ligne en plus d'autres formations, selon les instructions.
- **Audits** : Nous effectuons régulièrement des évaluations de routine et des évaluations sur les sites de nos fournisseurs afin d'assurer leur conformité à nos normes et politiques ainsi qu'aux lois et règlements en vigueur. Nous employons une approche fondée sur le risque pour déterminer les fournisseurs à évaluer, ainsi que la fréquence des évaluations. Celles-ci sont menées soit par notre personnel interne, soit par des contractants externes en fonction du degré de risque, de l'emplacement du fournisseur et de l'expertise nécessaire pour l'évaluation. Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils résolvent tout problème soulevé de façon satisfaisante et nous démontrent que des mesures correctives ont été prises. La non-conformité ou l'incapacité à corriger une situation non conforme constitue un motif suffisant pour mettre fin à la relation d'affaires.
- **Signalement** : Les allégations de travail forcé, de travail des enfants, d'esclavage ou de traite des êtres humains sont rapportées à l'équipe de Conformité de Zoetis, qui détermine la marche à suivre. Nous avons en place des systèmes solides qui reposent sur le signalement des préoccupations et assurent la protection des lanceurs d'alerte. Notre ligne d'écoute mondiale

*Parler sans crainte* sert de ressource de dénonciation, ce qui permet aux employés du monde entier de rapporter des infractions possibles ou soupçonnées au Code de conduite de Zoetis, aux lois en vigueur, ou à tout autre politique pertinente (en fonction du pays où se déroulent les opérations). Cette ligne d'écoute :

- applique une « politique de la porte ouverte » qui permet aux employés de faire part de leurs préoccupations au service concerné, sans crainte de représailles ;
- fournit aux employés un moyen de donner ou de recevoir anonymement des conseils ; et
- est un système administré par un tiers, NAVEX, qui sert à Zoetis d'outil de signalement exhaustif et confidentiel auquel peuvent recourir les employés, les travailleurs temporaires et les tiers de Zoetis pour transmettre leurs inquiétudes relatives à la violation potentielle d'une loi ou d'un règlement, à un comportement inacceptable ou à la politique de Zoetis. Nos équipes de Conformité de l'entreprise et de Relations avec les employés sont alors responsables de veiller à ce que Zoetis enquête sur ces signalements et les résolve, en adéquation avec ses convictions fondamentales et son Code de conduite.

L'équipe de Conformité est chargée de la formation, des systèmes de surveillance, de la création de ressources internationale et des enquêtes sur les violations potentielles de notre politique d'entreprise ou des lois en vigueur.

Les allégations doivent être transmises immédiatement au service de la Conformité de Zoetis par l'une des voies de communication suivantes :

- par courriel à l'adresse [Compliance@zoetis.com](mailto:Compliance@zoetis.com) ;
- par téléphone au numéro de la ligne d'écoute en matière de conformité pour les É.-U. et le Canada : 1-855-322-9944 ; ou
- en ligne grâce à l'outil de signalement relatif à la conformité, à l'adresse <https://zoetis.ethicspoint.com>.

## Conclusion

Zoetis opère une politique de tolérance zéro à l'égard de toute forme d'esclavage moderne, qu'il s'agisse de travail forcé, de travail des enfants ou de traite des êtres humains.

Par ailleurs, elle est constamment à la recherche de moyens pour renforcer et améliorer ses politiques en matière d'esclavage moderne.

Nous sommes fiers des progrès accomplis durant la Période du Rapport et saisissons toutes les occasions de contribuer à la lutte contre l'esclavage moderne au cours des années à venir.

Conformément aux exigences de la Loi, et en particulier de son article 11, j'atteste que j'ai examiné les renseignements contenus dans le rapport pour Zoetis Canada. À ma connaissance, et après avoir exercé une diligence raisonnable, je confirme que les renseignements contenus dans le rapport sont vrais, exacts et complets à tous les égards importants aux fins de l'application de la Loi, pour la Période du Rapport.

Cordialement,

  
Jair Garcia (27 mai 2024 16:01 EDT)

J'ai le pouvoir de lier Zoetis Canada

Jair Garcia, Vice-Président principal Canada et Directeur

Cet énoncé a été créé conformément aux instructions du conseil de l'entité autrice du rapport, à laquelle s'applique l'énoncé. À la demande du conseil, ce rapport a été terminé et approuvé au mois de mai 2024.

*Jean-Claude Dorval*  
Jean-Claude Dorval (27 mai 2024 16:03 EDT)

\_\_\_\_\_  
Jean-Claude Dorval, Directeur

*John Drinkell*  
John Drinkell (28 mai 2024 10:55 EDT)

\_\_\_\_\_  
John Drinkell, Directeur